PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

CONFÉRENCES PRÉSIDENTIELLES DE L'OMC
THÈME : DES PARTENARIATS POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT : L'EXPERIENCE IVOIRIENNE

COMMUNICATION DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Jeudi 29 octobre 2026

Madame la Directrice Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps diplomatique,

Distingués participants,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, avant tout propos, adresser mes remerciements aux Autorités suisses et au Conseil d'État du Canton de Genève, pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé depuis notre arrivée à Genève.

Je remercie les organisateurs de ces Conférences Présidentielles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui sont des rencontres stratégiques qui contribuent, à travers les idées et les propositions formulées, à la croissance économique et au développement de nos Nations.

Je salue tout particulièrement ma sœur, Madame Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice Directrice Générale de l'OMC, pour son engagement constant en faveur d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles, ouvert à tous.

Madame la Directrice Générale, merci pour votre importante contribution au libre-échange et au commerce équitable ainsi que pour vos actions visant à intégrer l'économie numérique et l'intelligence artificielle dans le commerce transfrontalier.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui autour d'une question fondamentale pour l'avenir de nos économies : quel rôle le commerce et l'investissement peuvent-ils jouer dans nos stratégies de développement, dans un environnement mondial particulièrement difficile et incertain ?

Le contexte international est marqué par des tensions géopolitiques, des conflits, la montée du protectionnisme, la fragmentation des échanges, les perturbations des chaînes

d'approvisionnement et les difficultés de financement. À ces défis, s'ajoutent les effets du changement climatique et les transformations rapides liées au numérique, à l'intelligence artificielle et à la transition énergétique.

Ces évolutions affectent particulièrement les pays en développement, dont les économies restent souvent dépendantes d'un nombre limité de produits d'exportation et exposées à la volatilité des cours internationaux. Les déficits d'infrastructures, les contraintes de financement et les capacités productives insuffisantes limitent également leur aptitude à tirer pleinement profit des opportunités de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, notre ambition ne doit pas être simplement d'augmenter les échanges commerciaux ou d'attirer plus de capitaux, mais de mieux orienter les échanges et les investissements vers la transformation structurelle de nos économies, la création d'emplois décents et l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Le commerce international demeure un puissant moteur de croissance. Il permet d'élargir les marchés, de diversifier les exportations, de diffuser les technologies, de renforcer la compétitivité des entreprises et d'intégrer les chaînes de valeur mondiales. L'investissement contribue, quant à lui, au développement des infrastructures, à la modernisation de l'appareil productif, à l'innovation et à la création d'emplois durables. Ces deux piliers permettent d'accélérer notre trajectoire de développement.

Toutefois, ces bénéfices ne sont ni automatiques ni équitablement répartis. Une économie qui exporte principalement des matières premières brutes tout en important des produits manufacturés à forte valeur ajoutée risque de rester dans une situation de dépendance.

De même, attirer des investissements étrangers ne constitue pas une fin en soi. Leur contribution au développement dépend de leur capacité à créer des emplois, à favoriser le transfert de technologies, à développer les compétences locales, à maximiser les opportunités offertes par le libre-échange et à établir des liens durables avec les entreprises nationales.

Il est donc essentiel de rapprocher les politiques commerciales et les politiques d'investissement des stratégies industrielles, agricoles et technologiques. L'enjeu est de construire des économies capables non seulement de participer aux échanges

internationaux, mais aussi d'en tirer une plus grande valeur ajoutée et de mieux résister aux chocs extérieurs.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Cette réflexion nous conduit naturellement à l'appel de Madame Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice Générale de l'Organisation Mondiale du Commerce, en faveur d'une « re-globalisation ».

En effet, face aux risques de fragmentation de l'économie mondiale, l'approche préconisée par la Directrice Générale de l'OMC, invite à repenser la mondialisation plutôt qu'à s'en détourner. Elle vise à rendre les échanges plus inclusifs, à diversifier les chaînes de valeur et à permettre à davantage de pays de participer aux opportunités économiques mondiales.

Pour les pays en développement, la re-globalisation représente une occasion de dépasser leur spécialisation traditionnelle dans l'exportation de produits primaires et de prendre une place plus importante dans les activités d'innovation, de transformation, de production industrielle et de commercialisation.

Cela suppose d'améliorer les infrastructures, de développer les compétences, de faciliter l'accès au financement et de favoriser les transferts de technologies. Cela exige également des politiques publiques cohérentes, une coopération internationale renforcée et des règles commerciales permettant aux pays les plus vulnérables de mieux saisir les opportunités offertes par l'économie mondiale.

La re-globalisation doit ainsi nous permettre de passer d'une intégration fondée principalement sur l'exportation de matières premières à une intégration davantage fondée sur la création de valeur, la compétitivité et la transformation productive.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

L'expérience de la Côte d'Ivoire illustre concrètement cette ambition.

Entre 2012 et 2025, notre pays a enregistré une croissance économique soutenue, d'environ 7 % en moyenne, malgré plusieurs chocs exogènes dont les effets de la pandémie de COVID-19. Cette performance, supérieure aux moyennes de l'Afrique subsaharienne de 3,3 % et de l'économie mondiale de 3,2 % sur la période considérée, s'est accompagnée d'un développement important des échanges commerciaux, d'une diversification progressive des marchés et d'une consolidation de nos capacités productives.

Ces résultats reposent, notamment, sur l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de la gouvernance, la solidité du cadre macroéconomique et une gestion soutenable de la dette.

La Côte d'Ivoire occupe une place majeure sur les marchés mondiaux du cacao et de la noix de cajou. Mais notre ambition ne consiste plus uniquement à produire et à exporter ces matières premières. Elle vise surtout à accroître leur transformation sur notre territoire, afin d'y conserver une part plus importante de la valeur ajoutée, de créer des emplois, notamment pour les jeunes et de diversifier notre économie.

Dans la filière cacao, les progrès sont significatifs. Le taux de transformation pour la campagne 2024-2025 est estimé à 41 %. Le nombre important d'unités de broyage permet désormais de produire localement de la pâte, du beurre et de la poudre de cacao destinés aux marchés internationaux et à l'industrie agroalimentaire.

La prochaine étape consiste à progresser davantage vers les produits finis, notamment le chocolat et les produits alimentaires dérivés, qui offrent des possibilités supplémentaires de création de valeur et d'emplois.

Pour y parvenir, nous poursuivrons nos actions visant à intensifier les investissements, à améliorer la compétitivité industrielle, à maîtriser les coûts de l'énergie et de la logistique et à développer de nouveaux débouchés commerciaux.

La filière de la noix de cajou connaît également une évolution encourageante. En 2025, la part de la production orientée vers la transformation locale a atteint environ 43%. Notre ambition est d'atteindre au moins 80% de transformation locale à l'horizon 2030.

Ces résultats sont certes importants, mais nous devons aller plus loin. Notre objectif n'est pas seulement d'augmenter les volumes transformés. Il est aussi d'améliorer la qualité des produits, la productivité des entreprises et leur accès aux marchés, tout en renforçant les liens entre les producteurs, les industriels et les Petites et Moyennes Entreprises.

L'expérience ivoirienne montre ainsi que la transformation locale des matières premières constitue un puissant levier de diversification économique, à condition de l'associer à une stratégie commerciale ambitieuse et à des investissements productifs durables.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Une transformation industrielle locale réussie nécessite une vision stratégique claire et une coordination efficace des politiques publiques.

C'est précisément le rôle de notre Plan National de Développement (PND), dont le cycle 2026-2030 constitue un cadre essentiel pour concrétiser les ambitions économiques et sociales de la Côte d'Ivoire.

Ce Plan vise à renforcer la cohérence entre les politiques économiques et sectorielles, à mobiliser les ressources nécessaires et à orienter les investissements publics et privés vers les objectifs de transformation de notre économie. La part des investissements privés est attendue à plus de 70 %.

Le développement de l'agro-industrie, la transformation locale des matières premières, la modernisation des infrastructures, le renforcement du capital humain, la promotion de l'investissement privé, l'amélioration de la gouvernance ainsi que le maintien de la dynamique de réformes structurelles figurent parmi les priorités de cette ambition.

L'enjeu est de faire du PND 2026-2030 non seulement un cadre de planification, mais aussi un véritable instrument d'accélération de la transformation productive et du développement inclusif.

Cette ambition s'appuie également sur les progrès accomplis par la Côte d'Ivoire en matière de qualité des politiques publiques et des institutions.

À cet égard, les résultats de « l'Évaluation des Politiques et des Institutions Nationales » (CPIA) 2025 de la Banque Mondiale sont encourageants. Avec un score de 4 sur 6, la Côte d'Ivoire se classe au deuxième rang des pays africains évalués, derrière le Rwanda, et occupe la première place en Afrique de l'Ouest.

Dans le même temps, notre pays a conduit, avec succès, un Programme Économique et Financier avec le Fonds Monétaire International, prenant en compte des réformes relatives à la soutenabilité climatique.

Cette performance souligne l'importance d'un environnement institutionnel capable de soutenir l'investissement, de renforcer la confiance des acteurs économiques et d'accompagner les réformes structurelles et sectorielles majeures.

Toutefois, la qualité des politiques publiques doit se traduire aussi et surtout par des résultats concrets : davantage d'investissements productifs, des entreprises plus compétitives, un transfert de technologie réussi, une transformation accrue des matières premières et la création d'emplois décents.

Le PND, la qualité des institutions et l'investissement productif doivent donc converger vers un même objectif : faire de la croissance économique un moteur durable de transformation structurelle, de progrès social et de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

L'intégration régionale africaine représente également une opportunité majeure pour atteindre les ambitions et objectifs énoncés précédemment.

Les entreprises ont besoin de marchés suffisamment vastes pour réaliser des économies d'échelle, amortir leurs investissements et améliorer leur compétitivité. À cet égard, la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) constitue un levier important pour élargir les débouchés des entreprises ivoiriennes, faciliter les échanges et favoriser l'émergence de chaînes de valeur régionales.

La Côte d'Ivoire ambitionne ainsi de consolider son rôle de plateforme de production et de transformation, tout en renforçant ses relations commerciales avec les autres économies africaines.

Pour cela, nous agirons en vue d'améliorer l'accès au financement, notamment pour les Petites et Moyennes Entreprises, de mobiliser davantage de capitaux à long terme et d'investir dans les infrastructures, le numérique, la formation professionnelle et les compétences technologiques.

Enfin, la transition écologique occupe, désormais, une place centrale dans les stratégies de développement. En effet, la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique représentent à la fois des défis majeurs et de nouvelles possibilités d'investissement, d'innovation et de création d'emplois.

Toutes ces actions doivent poursuivre un objectif commun : faire en sorte que les bénéfices du commerce et de l'investissement soient largement partagés, à travers la création d'emplois décents, l'amélioration des revenus et des conditions de vie, ainsi que le développement des compétences.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, pour conclure, indiquer que l'environnement mondial actuel, aussi complexe qu'il soit, ne doit pas conduire à un repli sur soi. Notre réponse, au contraire, doit reposer sur une stratégie de diversification, de résilience et de transformation productive.

Dans ce contexte, l'appel de la Directrice Générale de l'OMC à la re-globalisation nous rappelle que la mondialisation peut être repensée pour offrir davantage d'opportunités aux pays en développement.

L'expérience de la Côte d'Ivoire, à travers la transformation du cacao et de la noix de cajou, illustre les possibilités offertes par une stratégie associant ressources locales, investissements industriels et accès aux marchés.

Mais, les efforts doivent se poursuivre, à savoir : transformer toutes nos matières premières (l'or, le pétrole, le caoutchouc, le gaz, le manganèse, le nickel, etc.),

développer les produits finis, renforcer les entreprises nationales, améliorer la compétitivité et veiller à ce que les bénéfices de la croissance profitent à l'ensemble de la population.

Le véritable défi est de passer d'une économie qui exporte principalement ses ressources à une économie qui les transforme, développe ses compétences, innove et crée davantage de valeur sur son territoire.

Dans cette perspective, le commerce doit ouvrir les marchés, l'investissement doit renforcer les capacités productives et les politiques publiques doivent assurer la cohérence entre ces deux leviers.

Notre réussite dépendra de notre capacité à anticiper les mutations mondiales, à nous y adapter et à les transformer en opportunités.

Je vous remercie.